

Anecdotes illustrant la vie quotidienne à Bescat au fil des siècles

" Conduite admirable de la paroisse de Bescat"

« Voici, par exemple, ce que l'on raconte de la paroisse de Bescat. Ce village est celui qui, à l'entrée de la vallée d'Ossau, échelonne ses rues sinueuses, d'une manière si pittoresque, sur le versant d'une haute colline, en face du bassin d'Arudy. Au fort même de la persécution, pas un des habitants de ce village n'embrassa la Réforme. Privés de leurs prêtres, ils s'instruisaient mutuellement, soit dans des assemblées publiques, soit au sein de la famille. L'agonie venait-elle visiter l'un d'entre eux ? C'était un vieillard qui remplaçait le prêtre au chevet du mourant.... Les biens portants allaient jusqu'à St-Pé-de-Bigorre entendre la messe les jours d'obligation. St-Pé est pourtant à plus de six lieues de Bescat, et le pays qui les sépare est peuplé de nombreux villages. Mais rien n'arrêtait ces généreux pèlerins. Le Saint Père les récompensa plus tard en instituant dans leur église une confrérie en l'honneur des cinq plaies de N.-S. »

« Troubles à Bescat »

« Des troubles se manifestèrent en 1803, dans une commune de l'arrondissement d'Oleron, Bescat, village de 7 à 800 âmes distant d'Oleron d'environ quatre lieues, près de la ville d'Arudy, à l'entrée de la vallée d'Ossau, à l'occasion de l'arrivée d'un curé-desservant [Simon Lapenne] récemment nommé par l'évêque de Bayonne, et qu'une partie des habitants, notamment les femmes, refusait de recevoir. Chaque jour, des insultes graves, des avanies, des menaces étaient prodiguées à cet ecclésiastique, qui ne pouvait parvenir à prendre possession de son église, dont il trouvait les portes fermées toutes les fois qu'il se présentait (les clefs de l'église et du clocher furent trouvées enfouies dans du fumier chez un particulier). Un jour, il s'est présenté à la porte de l'église pour y dire la messe qu'on venait de sonner, mais des femmes, l'ayant aperçu, fermèrent la porte en vomissant mille injures contre lui ; ces femmes étaient soutenues par un nommé Bergeret, instituteur. Les efforts du maire pour ramener ses administrés à l'obéissance aux lois étant demeurés infructueux, une brigade de Gendarmerie (un détachement armé de cinquante hommes pris dans la Garde nationale des villes d'Oleron et de Sainte-Marie) reçut l'ordre de se transporter dans la commune, afin de prêter main-forte à l'autorité. »

« Description de la tour sise derrière la maison Badie (chez Arribé Didier) :

Tous ces castels de la vallée, dont le détail va suivre, sont bâtis sur le même plan : deux salles superposées. On accède à la salle du 1er étage par un escalier droit, en pierre et voûté. Le palier en haut de l'escalier forme une pièce éclairée par de petites haies garnies de banc de pierre. Ce palier, qui a généralement de 2 à 3 mètres au carré, forme donjon ou tour carrée d'une hauteur de 15 à 20 mètres. La salle du 1er étage est éclairée par des ouvertures divisées en deux parties par une colonnette, ce qui en fait des baies géminées. Toutes ces petites forteresses paraissent dater des XII* ou XIIIe siècles. »

-Passage des bestiaux :

Quand la munificence royale, en retour de bienfaits reçus, daigna doter les pasteurs ossalois des territoires du Pont-Long, nul doute qu'elle ne s'étendît sur les lieux d'arrêt nécessaires au parcours *des* troupeaux.

C'est ainsi que semble l'établir, la délibération de la communauté de Bescat, convoquée en Assemblée générale, le 31 Août 1764, et commençant par ces mots :

« Au nom de Dieu, *Au noum de Diou*, etc.. Dans laquelle assemblée on a fait lecture d'une lettre de Monseigneur d'Etigny, Intendant, en date du 20^e du mois courant, par laquelle il résulte que le Conseil ne peut accorder à la dite communauté la permission de vendre ni clore des biens communaux, attendu que quelques personnages lui ont représenté que nos communaux sont assujettis au droit de *gitte* des bestiaux de la vallée qui passent chaque année. Rien de plus facile à détruire puisque la vallée ne saurait produire des actes qui justifient de leur droit prétendu, et ce qui prouve le contraire ce sont les reposoirs qui se trouvent sur la route, depuis les montagnes jusqu'au Pont-Long qu'on appelle *Contendez*, qui appartiennent en propre à ladite vallée, uniquement destinés pour le *gitte* des bestiaux de la même vallée, dont nous ne ferons point l'énumération, que seulement de ceux qui se trouvent depuis l'Ayguelade, territoire de Bielle, où il s'en trouve un reposoir tirant à celui qui se trouve contre le pont de Louvie Juzon et de là poursuivant le chemin depuis tout temps pratiqué, passant par le village d'Izeste, jusqu'au pont Hierme, où il y a un reposoir, et partant de celui-ci, au premier qu'on appelle Calhau de Teberne qui se trouve entre le territoire de Buzy et de Bescat, et de celui-cy aux croix de Buzy, et de là étant, poursuivant la même route ; nous ne détaillerons point les autres reposoirs, puisqu'ils se trouvent hors de la vallée : or, ces reposoirs sont des tènements de terre, très suffisants pour contenir les bestiaux de la dite vallée qui passent et repassent au Pont-Long et aux montagnes. Tout ceci prouve clairement que la vallée n'a aucun privilège singulier sur le territoire de Bescat, etc.. Par unité de suffrages, sont nommés syndicqs les sieurs Jacques Lafourcade et Jean Bordenave. — Courtade, jurât. — Lavignolle, Bordenave, syndicqs. — Lafourcade, syndicq. — Con^{le} Arudy, le 31 Aoust 1764, reçu treize sols. — Pommé ».

I. — En 1545, Ossau permet à Jacquet de Foix, évêque de Lescar et chancelier de Béarn, de cultiver et semer, pendant sa vie seulement, un quartier du Pont-Long. (De Lagrèze ; Trésor de Pau.)

Le fromage au 18^{ème} siècle :

« Voici comment on procède pour fabriquer le fromage : le lait, après l'extraction, est mis dans un ou plusieurs vases en fer blanc inoxydable, *pega*, lequel, bien fermé, est souvent placé dans les sources ou ruisseaux, lorsqu'il faut garder le lait deux ou trois jours pour obtenir un fromage plus gros. Cette fraîcheur conserve au lait toutes ses propriétés et fait monter à la surface, la crême ou la meilleure partie. On verse dans un chaudron en cuivre bien poli, bien frotté, *curât*, le lait que l'on chauffe à une température de 30 degrés environ et que l'on soumet, en le sortant du feu, à l'action de la présure d'agneau ou de chevreau. Au bout d'une demi-heure, on enlève le linge propre qui recouvre le lait caillé, on broie le tout et avec les mains, les manches bien retroussées, le pasteur, homme ou femme, serre peu-à-peu ce caillé, le ramasse et le met dans un cercle de bois, *lou là*, qui lui donne la forme ronde. On presse de nouveau le cercle flexible, on transperce plusieurs fois le fromage avec des baguettes de bois, *brocos*, jusqu'à ce que le petit lait, *leytou*, *rèdè*, se soit écoulé dans le plateau en bois qui supporte le cercle, et que l'on renverse au fur et à mesure que le *leytou* y découle. Ce cercle renfermant le fromage est placé ensuite sur une planche horizontale, attachée au plafond ; d'ordinaire, le soir on jette de nouveau le petit lait qui a pu couler dans le plateau de bois, et sur une petite pierre en marbre poli un peu chauffée, on presse dans tous les sens, en lui conservant sa rondeur, le fromage enlevé du cercle et non loin de la flamme du foyer, pour sortir définitivement le petit lait. Puis on l'apporte sur les planches du saloir ou *saladé*, où on le sature de sel, dix jours au moins, en le retournant de temps en temps. Les fromages plus soignés, *rigats*, et ceux de l'été le sont presque toujours sur les montagnes, sont pétris deux fois au chaudron, après l'enlèvement du petit lait, avant d'être introduits dans le cercle de bois de hêtre, de frêne ou de noyer.

On fait chauffer le petit lait quand on veut en extraire le greuilh, *bruth*, ou espèces de grumeaux, assez agréables au goût, que l'on met dans une bourse de toile en fil, *masse*, lorsqu'on veut les vendre. Pendant la saison thermale, on voit aux Eaux-Bonnes les femmes de Bagès (Béost) qui portent sur l'épaule ces petites masses suspendues à un long bâton, et qui rappellent les grains d'une dizaine de chapelet, Le petit lait sert encore à la nourriture des petits porcs, des chiens, et comme purge pour les juments pleines ; on l'emploie aussi comme purgatif dans la médecine domestique. Le lait de brebis, de chèvre et de vache, même mélangé, est bon pour la confection du fromage ; pris isolément, celui des brebis est supérieur : le lait de vache est préférable pour le beurre. Le fromage sorti du lait écrémé, est encore relativement bon et il est pris dans le commerce. La consommation locale du fromage entre a peine pour un sixième ; le reste est vendu dans les marchés voisins et apprécié dans les départements limitrophes. Les plus grands saloirs sont à Gabas ; les maîtres vont chercher avec leurs charrettes remplies de pain, comme échange, les fromages, non loin des cabanes, et prélèvent une pièce ou fromage, sur 10 ou 12, pour les soins à donner ; ce bénéfice s'appelle la dîme, *desme*. »

BESCAT au fil des ans...

I – GENERALITES

Origines de Bescat

soit "terre qui appartient à un évêché",

soit "beth cap" : belle tête

Surnom des bescatais

" carassous " : « face au soleil », lézards

Devise du village

" **touta la justici que i éy mench lou bourréou** "

(*Toute la justice y est moins que le bourreau*).

Les états-civils de 1635 à 1792

Sont signés par les prêtres Fondeyre, D'abbadie, Pourteau, Vignau, Lapenne

II - DATES

XIIème siècle

Construction de la tour sise derrière la maison Badie (cf. descriptif de la tour Badie)

1154 : BESCAD

A Canfranc, le noble Raymon Guillaume de Bescad fait placer le Béarn sous protection du comte de Barcelone, prince d'Aragon.

1270 : ABESCAT

Traité entre Vallée d'Aspe et d'Ossau concernant les querelles entre bergers : " tout pasteur devra payer 900 sols pour la mort, 60 sols pour la rupture de la paix, et des amendes plus ou moins fortes pour les contraventions en matière de pacage " Gilibert d'Abescat était présent lors de la signature.

1347

Pierre de Bescat cède des terres pour la création de Rébénac

1385

Dénombrement des feux (14 feux soit environ 63 habitants)- Recensement de Gaston Phoébus.

1401

Bescat est représenté par deux jurats au conseil de jurade pour l'attribution des cujalas.

1418 : BESQUAT

1452

Bornage de Bescat et Rébénac

1520

Guicharnaud, fils de Bertrand, seigneur de Bescat est accusé de mauvais traitements contre les habitants du village. Jean de Pessartou, curé de Bescat, se plaint de perturbations pendant les processions.

1534

Crompe de Goillard de Puyou vendu à la communauté.

1538

Peyrotou d'Abescat, senhor de Peyré de Rébénac fait hommage de sa terre au roi de Navarre.

1552

Jean de Béarn, seigneur de Bescat et Rébénac.

1553

Document concernant des partages de terres sises à Bescat signé devant Jean d'Abbadie (recteur d'Arudy) sur lesquels apparaissent les noms de Guailhard de Lafouresse, G de Pujou, G de Lafourcade, G de Capdevielle, Bertrand de Laborie, Joannette Lapenne, Bertrand d'Abet, Ramon de Casajus.

1572

Crompe (achat) de Bégnalat de Lassalle.

1574

Vente de fief par Guillaume de Lassalle à Bescat.

1576

Guillem de Lassalle achète une pièce de terre à Bescat.

1576 : BESCAT

Pendant les guerres de religion, les bescatais restent fidèles au catholicisme, contrairement aux arudyens devenus protestants. Le Pape les récompense en créant la confrérie des "cinq plaies du Seigneur". (" Conduite admirable de la paroisse de Bescat»).

1619

Sentence arbitrale entre Bescat et Rébénac.

1620

Louis XIII arrive à Pau et réorganise l'armée. Il crée le régiment des " bandes béarnaises " : chacune des communes dépendant du secteur militaire d'Arudy doit fournir des soldats. Bescat envoie 9 soldats dont 2 piquiers (armés de piques) âgés de 20 à 45 ans qui rejoignent " la compagnie de Ste Colome ".

1648

Pierre de Gontaut, seigneur de Rébénac et Bescat, devient baron d'Arros par son mariage avec l'héritière de ce nom.

1684

Etats des obligations de la marquise de Rébénac en faveur de Joseph Catriou Soubielle.

1690

Les seigneurs de Bescat, Sainte Colome et Rébénac forment le comté de Rébénac.

1723 et 1728

Dispense de bans de mariage accordée par l'évêque Joseph de Révol d'Oloron à Pierre de

Hondaa et Jeanne Courtade, et à Jean Catriulet et Jeanne de Camy

1753

Les habitants de Bescat chargent Pierre Hondaa jurât, de dénombrer les biens du marquis de Souvré, comte de Rébénac.

1764

La communauté de Bescat réglemente le passage des bestiaux (« passage des bestiaux »)

1770

Déplacement de la borne Bescat/Buzy/Rébénac.

1774/1775

Epizootie " peste du bétail « : seuls 6 bestiaux sur 427 survivront.

1795

Après 18 mois de " régime de la terreur " et à la chute de Robespierre, les abbés de Baylocq, Casaubon et le père Lavau, restés fidèles au sus-dit, se cachent à Bescat.

Fin XVIII ème

Les cagots, nombreux à Bescat, avaient leur entrée et leur bénitier à l'église. Ce dernier subsiste aujourd'hui

1803

Le sous-préfet d'Oléron fait état de sérieux troubles à Bescat, les habitants s'opposant violemment à l'arrivée du nouveau curé de la paroisse (*troubles à Bescat*).

1817

Le châtelain Lavignolle est député et représentant de Bescat.

1853

Bescat fait partie du syndicat du bas-OSSAU.

III - RECENSEMENT

1090:54 habitants

1385 :63 habitants

1754 : Jean d'Abbadie (prêtre)

1803:800 hab (maire Ville)

1817 : maire Medalou

1821 : maire Lavignolle

1823 : maire Jacques Mesplé

1829 : maire Michel Catriulet

1831 :541 hab

1848:461 hab

1857 : maire Casteigt

1863 : maire Jacques Créscent

1888 :378 hab. (maire Joseph Arribe)

1896:350 ha

1911 :342 hab.

IV - NOM DES MAISONS

Nom de famille+ »dit » nom de maison

a) Dénombrement des feux de 1385

L'ostau de P. d'Abescat seigneur de l'abbaye laïque

de P. de Mesplé

d'Aramon de Catrioo maison natale de Pompon (Edmond Lafon) route de Rébénac

d'avant lo deu diit Ramon maison devant

de Nabar de Porte chez Cambilhou (magasin)

de Guilhemolo de Lortet

de Bertran de Medebiele en milieu de ville

de Potz puits (chez Boyer)

de Bertran de Carrere - ancêtre rue du suisse (démolie)

de Bertran de fontea fontaine

de Conde Mazère (chez Larroque)

de Maluquer

de Guilhem de Masonave - ancêtre chez Apat

de Bernât de Casteg château ? ancien maire

b) Autres noms de maisons

Maison Badie chez Arribe

Casaux jardin, domaine/ chez Turounet (cantonnier)

Létoile chez Orgel

Tucquet Campagne vers 1700 (plaine)

Quartau chez La/ont (maquignon)

Hustemirassou dit Sacaze chez Catriulet

Bergeret chez Cambilhou

Lieu-dit Pillard ancienne ferme Brouca/chez Larroque

Lacoste-Bouchet chez Doussine

Lahaille chez Dallaudière

Brouca terre où croissent les ronces/chez Escale

Fondeyre fontaine-hameau Herrellore **puis** chez **Nougué** cagot/chez Lourteig

Moulin et château Lavignolle

Lassalle-ancêtre chez Batmalle/vers 1800, maison du Seigneur

Bignes dite Catriou

Penne-ancêtre a brûlé-en dessous de chez Uturriague

Préchacq-ancêtre locataire de chez Montérinho

Marzet-ancêtre chez Capdevielle

Camy-ancêtre rue du suisse (démolie)

Lafouresse rue Lafouresse

Où il est question de Bescat....

René ARRIPE "1900, canton d'Arudy" "2000, canton d'Arudy" "les crestadous"

Régis de Saint Jouan "le nom de famille en béarn et ses origines"

Staès "Oloron et le consulat sous le premier empire"

Tucoo-Chalat "histoire du béarn"

Archives communales Bescat, Buzy, Bielle, Lasseubetat, Gan, Sévignacq

Archives Départementales et notariales Pau

Sites Internet cg64.fr (plan cadastral napoléonien)
crdpaquitaine
cddp64

Pierre de Marca "histoire du béarn" Tomes 1 et 2 (ancien français)

Abbe Menjoulet "chronique du diocèse et du pays d' Oloron" Tomes 1 et 2

Abbé F.Capdevielle "histoire de la vallée d'Ossau"